

Madame, Monsieur,

Vous trouverez ci-dessous quelques précisions concernant ce dossier de demande de permis de construire.

Concernant la PC11, un cas par cas a été déposé au cours du mois de juillet. Nous attendons aujourd'hui le retour de celui-ci. C'est pourquoi vous trouverez dans le cadre de ce dépôt le cerfa déposé et non l'attestation attendue, que nous pourrions vous fournir dès sa réception.

Concernant la PC11-3, des échanges ont été engagés avec M. BRAME de la Police des Réseaux de la CALL. Nous attendons son retour.

Vous trouverez également plusieurs annexes apportant des précisions au projet :

- L'annexe 1 : elle comprend les coordonnées du co-demandeur (Société BIOFELY)
- L'annexe 2 : elle comprend les références cadastrales (plus de 3 parcelles)
- L'annexe 3 : Le projet ayant un cadre quelque peu complexe, elle apporte un certain nombre de précisions sur les informations données dans le cerfa.
- L'annexe 4 : Il s'agit de la lettre du propriétaire des terrains (Société RETIA), autorisant la Société VYNOVA a réaliser la construction de la chaufferie.
- L'annexe 5 : attestation PMR
- L'annexe 6 : la notice incendie